

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 16
Votants : 21

L'an deux mil dix-neuf, le 20 mai, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 mai 2019

PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, M. DOUDARD Christian, M. EJNER Pascal, Mme GOUMILLOU Agnès, M. JANICOT Philippe, Mme LALEU Marie-Laure, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. MERILLOU Stéphane, M. NOUHAUD Jean-Louis, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. VINCENT François, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : M. AUROY Olivier, Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à Mme LALEU Marie-Laure), Mme DUGUET Nicole (Pouvoir à Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte), Mme PELMOINE Agnès (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard), Mme PERRIER Sylvie (Pouvoir à M. NOUHAUD Jean-Louis), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à SAUVAGNAC Bernard).

Secrétaire de séance : Mme ASTIER Martine

Affiché le : 23/05/2019

2.RESULTAT DE CONSULTATION : RENOVATION DE LA VIEILLE AUBERGE ET AGRANDISSEMENT DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 4 février 2019, il avait été autorisé à lancer une consultation pour la réalisation des travaux de rénovation de la vieille auberge et agrandissement de la mairie.

La consultation des entreprises a été réalisée en procédure adaptée. Elle portait sur 15 lots.

Au terme de cette consultation, l'ensemble des offres remises ont été étudiées par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Pour les lots n°9, 12, 14 et 15 aucune offre n'a été déposée.

Pour les lots n°3, 5, 7 et 10 l'écart de prix avec l'estimation du maître d'œuvre en phase APD est très important.

Pour le lot n°4, seule une offre a été remise par une entreprise dont la situation financière est incertaine.

Pour les lots n°1, 2, 6, 8, 11 et 13, c'est la proposition économiquement la plus avantageuse qui a été retenue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de déclarer les lots n°9, 12, 14 et 15 infructueux en raison de l'absence d'offre,
- de déclarer les lots n°3, 5, 7 et 10 infructueux en raison du caractère inacceptable par le prix,
- de déclarer le lot n°4 infructueux en raison de la situation financière incertaine de l'entreprise ayant déposé une offre,
- de retenir les offres suivantes :

N°	Désignation du lot	Désignation entreprise	Montant € HT	Montant € TTC
01	VRD – Espaces verts	SAS MASSY TP	38 667,78	46 401,34
02	Démolitions	SAS MASSY TP	39 967,32	47 960,78
06	Etanchéité	SAS SMAC	9 549,33	11 459,20
08	Serrurerie - métallerie	SA JOUANDOU	24 829,60	29 795,52
11	Revêtements de sol	SARL SOLS BOUTIC	47 810,14	57 372,17
13	Ascenseur	SAS DUTREIX-SCHINDLER	26 756,00	32 107,20
		TOTAL	187 580,17	225 096,20

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces marchés de travaux avec les entreprises désignées dans le tableau ci-dessus, pour un montant total de 187 580,17 € H.T. soit 225 096,20 € T.T.C.
- d'autoriser Monsieur le Maire à relancer une consultation pour les lots n°3, 4, 5, 7, 9, 10, 12, 14 et 15.

VOTE 21	POUR 21	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------



Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Le Maire
Jean-Louis NOUHAUD